



CODEV du Gard rhodanien
Commission Services et Cadre de vie
du 16 novembre 2022 à 17 heures 30
salle de réunion Office des entreprises

Présents :

Anne-Marie ROUQUAIROL, Vice-présidente

Martine DELAUNAY, Secrétaire générale

Agnès BOIS, Rodolphe BOUMAZA, Jean-Louis COUNIL, Olivier DONY, François GIRAUD, Elodie KLEIN, Franck LAURENT, Thierry PERRIN

Absents excusés : Pascale CAUSIER, Laurent GAUTIER, Pascal GERTOSIO

Absent : Philippe BROCHE

Le comité des sages de Bagnols-sur-Cèze travaillant également sur le sujet des déserts médicaux, certains membres de ce comité ont participé à notre commission, notamment au regard de leurs compétences dans les domaines médicaux. Il s'agit de :

- Hervé ARENE, gynécologue et obstétricien, directeur de service hospitalier, retraité
- Michel RAMADIER, médecin généraliste, retraité
- Gérard SAUTEL, directeur d'hôpital, retraité

- **1 - Présentation du diagnostic de territoire en matière de santé, présenté par Margot VAQUIÉ, coordonnatrice santé de l'Agglomération et Marie-Laure TEDESCHI,**

Voir en pièce jointe le diaporama présenté.

Au 31/12/2021, le territoire compte 52 cabinets de médecins généralistes libéraux, 162 infirmiers libéraux, 64 Kinésithérapeutes et 35 chirurgiens-dentistes ☐ Faible densité des médecins généralistes, chirurgiens-dentistes et kinésithérapeute.

Le territoire compte depuis le 7 juillet 2022 une maison médicale de garde, structure médicale pour les consultations soirs et week-end lorsque les cabinets des médecins traitants sont fermés. La maison médicale de garde est destinée à assurer la continuité des soins pour les urgences non vitales (fièvre, entorse, vomissements...). Son but est double : désengorger les urgences et assurer une pratique sécuritaire au docteur comme au patient.

On constate un vieillissement des médecins généralistes :

- Plus de 40% des médecins généralistes libéraux (43,2%) sont âgés de 60 ans au 31/12/2021 (contre 32,5% en France)
- Cette proportion est en forte augmentation : en 2012 il représentait 29%.
- Entre 2014 et 2020, importante baisse de la densité des médecins généralistes (-22%), baisse plus marquée que dans le département (11,17%), la région ou au niveau national (-4,06%).

L'APL (Accessibilité Potentielle Localisée) aux médecins généralistes est un indicateur synthétique permettant d'évaluer l'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins en médecine générale.

- Dans le Gard : 3,8 consultations accessibles par an et par habitant, contre 4,2 en Occitanie.
- L'urbain dense (ex : Montpellier, Toulouse, Perpignan et leurs bassins de vie environnants) ont les APL les plus élevées : 5 à 8 consultations accessibles par an et par hab.
- Un gradient décroissant de l'APL est observé depuis le littoral vers l'arrière-pays. Les APL les plus faibles (< 3,5) sont éloignées des pôles urbains et des littoraux (ex : Lozère, dans l'Aveyron, au nord du Gard, dans l'Aude, les Pyrénées Orientales et le Tarn) dont notre territoire (3,4).

Dans le but de favoriser une meilleure accessibilité aux médecins, l'ARS a mis en place des aides et mesures concrètes d'accompagnement dans tous les territoires pour favoriser l'accès à un médecin. Ces aides sont individuelles ou collectives. Elles sont renforcées dans les territoires les plus fragiles. Un zonage, défini en fonction de l'indicateur APL, a été arrêté en mai 2022.

On constate également une baisse de la densité des chirurgiens-dentistes. La part des praticiens âgés de 60 ans et plus est légèrement plus importante (23,5%) dans notre territoire qu'au niveau national (19,7%). De plus, la densité des chirurgiens-dentistes est faible et en baisse en 2021, elle correspond à 4,6 pour 10 000 habitants alors que dans le département elle est de 6,1 pour 10 000 habitants ou au niveau national 5,3 pour 10 000 habitants.

Points d'alerte supplémentaires :

- La densité des kinésithérapeutes est faible avec 8,2 pour 10 000 habitants alors qu'au niveau national elle est de 11 pour 10 000 habitants
- Un nombre de personnes qui rencontrent des difficultés pour trouver un médecin traitant en augmentation
- Une augmentation significative de consultations pour des patients sans médecin traitant dans les services d'urgence et à la MMG
- Une difficulté à maintenir le nombre de cabinets de médecine générale dans les années à venir
- Une difficulté des médecins à trouver des remplaçants durant leurs congés
- Des jeunes médecins qui hésitent à s'installer craignant une importante charge administrative et le poids d'un engagement auprès d'une patientèle
- Une méconnaissance du territoire et de ses atouts par les étudiants en médecine

Des professions médicales en mutation :

- De nouvelles aspirations des futurs et jeunes médecins quant aux conditions d'exercice : salariat, exercice coordonné, partage de tâches ...
- Des jeunes médecins qui recherchent un exercice de groupe voire coordonné avec d'autres professions paramédicales, plutôt qu'isolé, mais qui ne savent pas trop comment s'y prendre
- Recherche de temps partiels pour favoriser des activités personnelles et familiales

Quelques repères sur la santé mentale :

- Chaque année en moyenne, 185 habitants sont admis en ALD pour une affection psychiatrique sur le territoire. Le taux d'incidence des ALD psychiatriques est significativement plus élevé qu'en métropole.
- Plus de 7 000 habitants du Gard rhodanien ont eu au moins trois délivrances de psychotropes au cours de l'année 2020, soit 10,2 % des habitants couverts par l'assurance maladie ; cette part est proche de celle observée dans le département ou la région (11 %).
- Des constats de souffrance psycho-sociale particulièrement chez les jeunes (isolement, perte de repères, stigmatisation, contexte socio-économique).
- Un grand nombre de structures confrontées à des publics (enfants, adultes, personnes âgées) souffrant de troubles psychiques.
- Absence d'une antenne de la Maison des adolescents.
- Absence d'une unité mobile psychiatrique adulte.
- Il n'y a qu'un psychiatre libéral sur notre territoire.
- Des professionnels de première ligne (notamment enseignants et travailleurs sociaux) qui se sentent démunis face à certaines situations et manquent de connaissances sur les problématiques et les lieux de dépistage.
- Délais de réponses parfois très longs dans les structures publiques : CMP, CMPEA (jusqu'à 6 mois).
- Insuffisance des solutions d'aval pour favoriser la réhabilitation et l'insertion sociale des malades psychiques.

Sur la base de cette présentation du diagnostic, plusieurs remarques sont formulées :

- Le médecin de famille, comme on a pu le connaître par le passé, n'existe plus
- Les médecins urgentistes sont des mercenaires qui vont au plus offrant
- C'est pareil pour toutes les spécialités
- Concernant l'hôpital de Bagnols, il faut reconnaître qu'il y a un plateau technique formidable mais qu'il y a un problème de pérennité des emplois
- Il faudrait imaginer un mécanisme mettant en lien l'hospitalier et le libéral (c'est déjà le cas sur la maison médicale de garde)
- Il faudrait faire tomber le tabou du numérisé car ce n'est pas ce qui est à l'origine de la situation actuelle

- Il est impossible de mettre en place de la télémédecine dans les zones blanches Internet

Plusieurs préconisations sont émises :

- Communiquer davantage sur l'offre de soins existant localement
 - Accompagner des étudiants avec un devoir de retour
 - Travailler sur l'attractivité du territoire
 - Créer des maisons de santé
-
- **2 - Point sur les dossiers suivants :**
 - Chartreuse de Valbonne
 - Mémorial Harkis
 - Colloque sur l'archéologie
 - Sécurité

Ces sujets ne sont que très rapidement évoqués compte tenu de l'horaire. Ils seront réinscrits à l'ordre du jour de la prochaine réunion de commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19 heures 30.